

Conférence de presse du 16 mars 2016

Seul le texte prononcé fait foi

«La croissance économique n'est pas une fin en soi, l'avenir des assurances sociales en dépend»

Par Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse

Ce n'est pas la voie solitaire qui fait le succès de la Suisse, c'est le partenariat avec l'Europe. Pour preuve, plus de la moitié des exportations de notre pays niché au cœur de l'Europe est destinée aux États membres de l'UE. Les employeurs helvétiques, mais aussi la population tout entière, profitent en plus des relations bilatérales avec l'Union européenne. C'est ce que vient de confirmer une étude supplémentaire sur le sujet, publiée en l'occurrence par *economiesuisse*. Elle fait apparaître que depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I en été 2002, l'économie suisse a connu une croissance par habitant nettement plus rapide que les années précédentes. Sans l'impact sur la croissance des accords bilatéraux, le PIB de la Suisse par habitant serait actuellement inférieur de 5,7 pour cent en moyenne. Autrement dit, en Suisse, chaque habitant gagnerait – actuellement – 4400 francs de moins par an environ. Mettre ces relations bilatérales en péril sans tenir compte des avantages d'une coopération par rapport à une politique isolationniste dangereuse relève de l'inconscience. Dès lors, c'est à juste titre que le Conseil fédéral a récemment réitéré avec force sa volonté de préserver la voie bilatérale. Soucieux de trouver une solution consensuelle avec l'Europe sur la question de l'immigration, notre gouvernement entend appliquer un mécanisme de sauvegarde tel que proposé par les milieux économiques dans la procédure de consultation. Si les négociations avec l'UE échouent, le Conseil fédéral préconise une clause de sauvegarde unilatérale, ce dont nous prenons acte avec satisfaction.

L'Union patronale suisse approuve l'orientation prise par le Conseil fédéral, qui accorde la plus haute importance à la voie des accords bilatéraux. Nous saluons également le fait que les partenaires sociaux seront représentés au sein de la Commission de l'immigration et qu'ils auront leur mot à dire sur les quotas maximums. Mais nous exigeons aussi des adaptations. Pour l'économie, il est essentiel de veiller à ce que les frontaliers, ainsi que les étrangers admis pour de courtes durées ne dépassant pas douze mois, soient traités de manière non bureaucratique, c'est-à-dire sans restrictions de quotas s'il apparaît que le personnel recherché est introuvable dans notre pays. Pour aboutir à une solution qui tienne compte des intérêts de l'ensemble de l'économie, il est impératif de ne pas soumettre ces deux catégories de travailleurs à contingentement.

Nous ne partageons pas non plus l'avis du Conseil fédéral au sujet des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes: en effet, leur durcissement ne se justifie pas d'un point de vue matériel, les mesures adoptées jusqu'ici pour lutter contre les abus dans le domaine des salaires et des conditions de travail ayant fait leurs preuves, comme le montrent divers rapports de l'Administration fédérale. C'est pourquoi l'Union patronale suisse continue de s'opposer à toute nouvelle mesure d'accompagnement. En revanche, elle s'engage en faveur de l'application et de l'amélioration de l'arsenal des mesures existantes et éprouvées. À l'inverse, les syndicats ne cessent de réclamer de nouveaux instruments, indépendamment de leur nécessité ou de leur pertinence, ce qui renforce l'impression qu'ils font passer leurs intérêts particuliers avant toute pesée objective des enjeux.

Permettez-moi maintenant de faire la transition avec deux autres projets de réforme importants aux yeux des employeurs et sur lesquels Messieurs Roland Müller et Martin Kaiser vont s'exprimer en détail. Comme je l'ai dit en introduction, les relations de la Suisse avec l'UE et la question de l'immigration influent directement sur la croissance économique et la prospérité de notre pays. Une croissance économique qui n'est pas une fin en soi, mais qui constitue une condition cruciale pour, en particulier,

garantir le financement et la pérennité des assurances sociales. Car si le niveau de notre système de sécurité sociale est élevé, c'est grâce à la croissance durable de ces dernières décennies. Or celui-ci est menacé non seulement par les conditions-cadres politiques, mais aussi par l'évolution démographique et conjoncturelle. Autant de facteurs qui mettent à mal les caisses des assurances sociales et placent l'État social face à des défis de taille.

Dans le sillage des changements démographique, politique et conjoncturel, la croissance ralentit, et les rentrées de cotisations de nos assurances sociales marquent le pas. Parallèlement, les besoins en matière de prévoyance vieillesse et de prestations complémentaires augmentent sous l'effet du vieillissement, ce qui va contraindre ces assurances à fournir plus de prestations avec moins de fonds. Autrement dit, notre politique sociale est à l'aube d'une ère nouvelle, qui l'oblige à se concentrer plus que jamais sur l'essentiel. Elle doit être repensée et réaménagée de telle manière que son financement reste supportable pour les personnes actives – de moins en moins nombreuses – et leurs employeurs.

Le financement durable, qui est au cœur des exigences des employeurs dans le cadre de la réforme de la prévoyance vieillesse, sous-tend aussi nos réflexions sur les révisions indispensables des prestations complémentaires et de l'assurance-invalidité. Une assurance-invalidité dont le financement futur dépend de la volonté de toutes les parties prenantes de renforcer l'employabilité des personnes atteintes dans leur santé et d'encourager leur retour sur le marché du travail. Ne doivent toucher une rente que les personnes qui n'ont aucune chance sur le marché du travail primaire. Non seulement nous soulagerons ainsi les finances de l'AI, mais nous contribuons aussi à l'intégration d'une main-d'œuvre qui fait cruellement défaut à notre économie. Du côté des prestations complémentaires, enfin, il importe de concentrer les ressources disponibles qui s'amenuisent sur les personnes qui en ont un réel besoin.